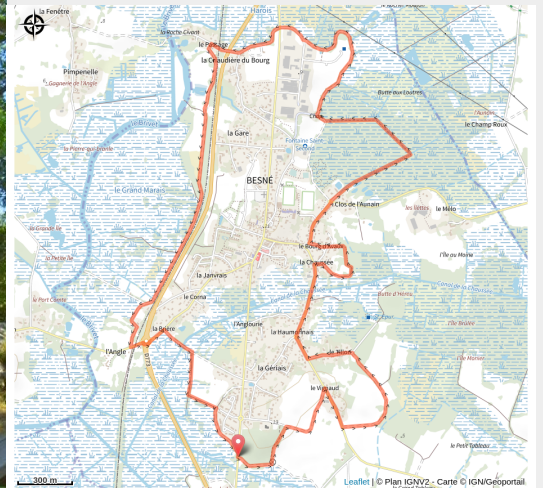


La chalandiere et le Brivet

Besné



(Saint-Nazaire Agglomération Tourisme / Matthias Arteaga)



Une balade pour découvrir les charmes de Besné, du breton Bez Enez, « l'île du tombeau ». À la montée des eaux en hiver, le bourg de Besné prend, en effet, l'apparence d'une île. Le circuit vous entraîne dans les profondeurs du marais à la découverte des pierres des cultes anciens.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Longueur : 9.3 km

Dénivelé positif : 28 m

Difficulté : Facile

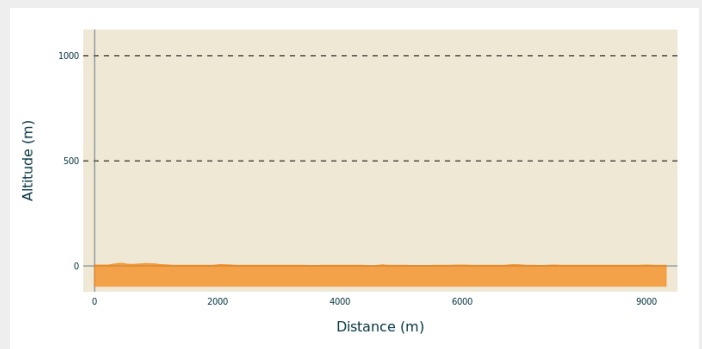
Type : Boucle (PR)

Thèmes : Marais

Accessibilité : Equestre, Pédestre

Itinéraire

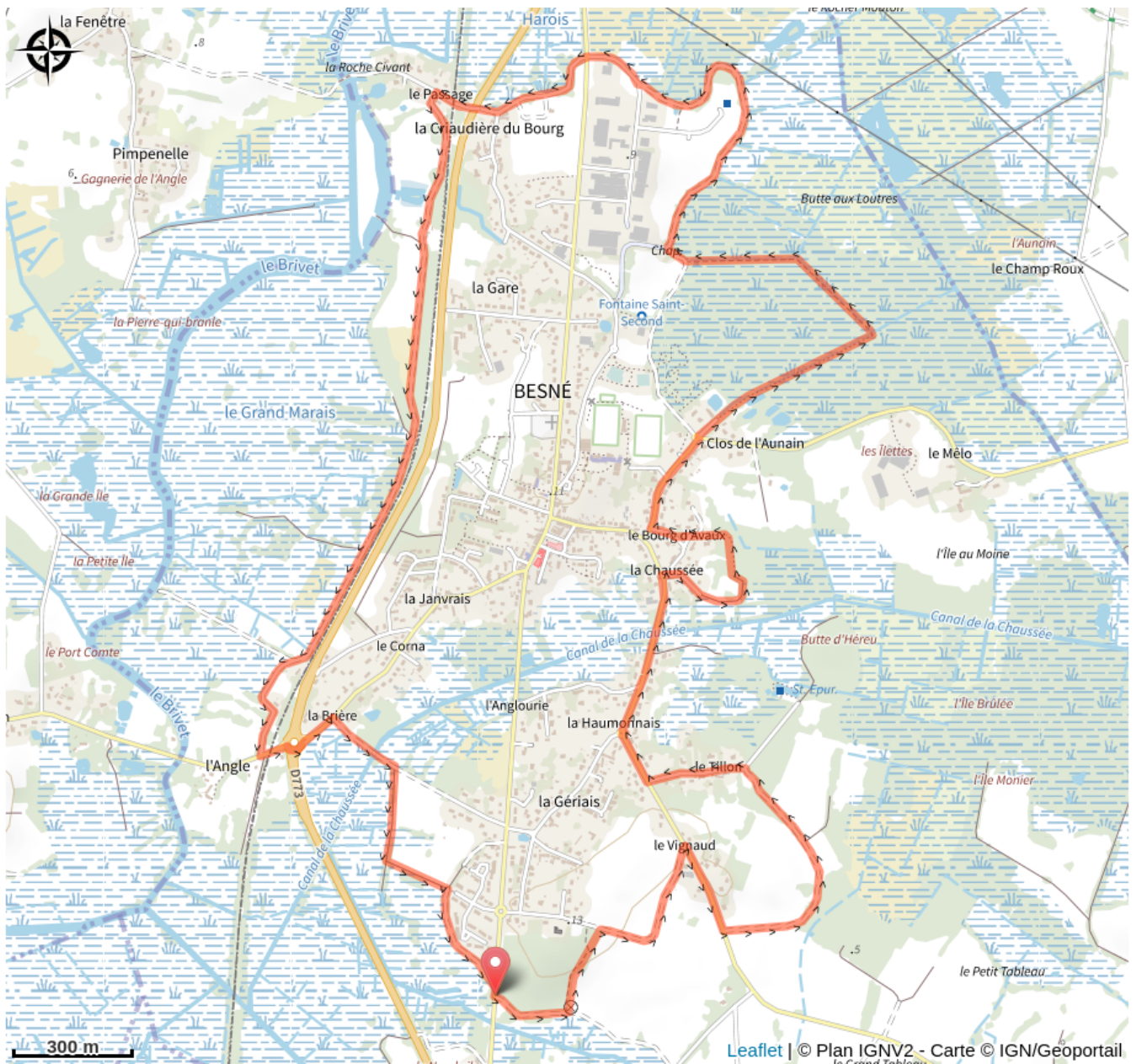
Profil altimétrique



Altitude min 1 m Altitude max 12 m

Au départ de la commune de Besné dans le Parc naturel régional de Brière partez pour une randonnée de deux heures à pied, qui peut également se faire à VTT ou à cheval sur près de 9 km. Le parcours offre de belles surprises et permet de découvrir les pierres qui témoignent des cultes anciens ainsi qu'un moulin à vent datant du XVI^e siècle. En marchant discrètement, les promeneurs chanceux pourront profiter de la faune sauvage et les multiples espèces d'oiseaux qui habitent la Brière, tels que le Vanneau huppé, un oiseau échassier typique du marais à la fine huppe et au plumage noir et blanc. La randonnée permet aussi de découvrir les marais de Saint-Second, un site protégé laissé à l'état naturel avec sa chapelle et sa croix datant de 1640, ainsi que son jardin créé par les habitants en 1856. En continuant la balade vers le Brivet, les randonneurs empruntent la passerelle de la Roche Civant, lieu de pêche et embarcadère de la base de canoë-kayak de Besné. La vue est imprenable et offre un moment de détente parfait. Cette randonnée est une belle occasion de découvrir les trésors cachés de la Brière tout en profitant de sa nature luxuriante. Information : Passage en zone humide, chemins soumis à la pluviométrie et aux variations des niveaux d'eau.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Accessibilité



Equestre



Pédestre

Lieux de renseignement

OFFICE DE TOURISME DE BRIERE

contact@saint-nazaire-tourisme.com

[https://www.saint-nazaire-tourisme.com/
decouvrir/besne/](https://www.saint-nazaire-tourisme.com/decouvrir/besne/)